

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

MERCREDI 3 AVRIL 2019, À 19 H 15
À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Mesdames

Geneviève Bédard	membre du service de garde
Aline Beaudet	membre de la communauté (Maison des Grands-Parents)
Mélanie Charest	membre enseignant
Julie Émond	membre du personnel de soutien
Emilie Fournier	membre parent, vice-présidente, substitut au comité de parents
Julie Michaud	membre parent
Annabelle Paquin	membre de la communauté (Maison des jeunes)

Messieurs

Sébastien Boucher	membre parent, président, représentant comité de parents
Dany Houde	membre parent
Steve Turmel	membre parent, secrétaire-trésorier
Marc Poulin	directeur de l'école

Était absents :

Mmes

Réjeanne Beaulieu	commissaire
Alexandra Dumont	membre enseignant

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum est atteint. Ouverture de la réunion à 19 h 15

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Boucher procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

Mme Fournier en propose l'adoption. Adopté à l'unanimité.

3. Intervention du public

Monsieur Boucher invite nos membres de la communauté à s'exprimer si elles le souhaitent.

Madame Paquin n'a pas de nouveau à ajouter.

Mme Beaudet de la Maison des Grands-Parents nous dit que leur organisme demeurera au même endroit l'an prochain. Il n'y a pas de nouveau sur le sujet de la vente de l'Église. Elle est heureuse de nous dire qu'un souper bénéfique aura lieu prochainement grâce au Club Rotary pour le 30^e anniversaire de la maison des grands-parents. Elle nous confirme que plusieurs membres ont complété le sondage en lien avec le projet éducatif, surtout ceux qui font l'aide aux devoirs. Le CÉ les remercie. Elle termine en mentionnant qu'une activité quilles aurait lieu comme activité de fin d'année.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 février 2019

Les membres ayant reçu le procès-verbal par courriel, la lecture n'est pas faite en réunion. Quelques petites coquilles sont notées.

Mme Julie Michaud, membre parent était présente le 27 février.

Au point 3 [...] expliquent plutôt que expliquer

Dans le 3^e suivi, il faut lire fonds plutôt que fond et CS plutôt que CS.

Dans le 4^e suivi, il faut lire M. Poulin plutôt que m. Poulin.

En 6.1, il faut lire M. Poulin plutôt que M Poulin. Il faut lire 5^e plutôt que 5^{ième} et 6^e plutôt que 6^{ième}. Il faut lire grille-matières plutôt que grille-matière pour toutes les occurrences.

En 6.1, il faut lire qui inclut plutôt que qui inclus. Il faut lire telle que présentée plutôt que telle que présenté. Et il faut lire appuyée plutôt que appuyé.

En 6.2, il faut lire M. Poulin et CS plutôt que M Poulin et C.S.

En 6.3, il faut lire M. Poulin plutôt que M Poulin.

En 6.4, il faut lire M. Poulin plutôt que M Poulin.

En 6.5, il faut lire M. Boucher plutôt que M Boucher.

M. Turmel propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 février 2019

- Tableau indicateur : M. Poulin mentionne que les services financiers de la CS disent que le tableau indicateur pourrait être acheté à partir des fonds provenant des surplus des parents. Donc, dans l'optique où l'achat du tableau ne prendrait pas toute la somme de ce poste budgétaire, il est donc possible selon les modalités, de procéder à l'achat en autant qu'il y ait

3 soumissionnaires afin de respecter les règles. M. Poulin assurera un suivi auprès de la CS afin de connaître les modalités pour effectuer cet achat.

- Zone débarcadère : Monsieur Poulin n'a pas encore eu de retour à ce sujet. La personne responsable de la signalisation devrait communiquer avec ce dernier d'ici la fin de la présente année scolaire.
- Logo et image sportive : M. Poulin mentionne que le comité est en attente d'une réponse du Centre de formation Marie-Rollet. M. Poulin assurera un suivi auprès du comité afin de présenter les esquisses des logos (école et équipe sportive) au CÉ de mai ou juin prochain.

6. Approbation

6.1 Contenus en éducation à la sexualité

M. Poulin présente le contenu du programme en éducation à la sexualité aux membres du CÉ. Ce programme est présenté tard dans l'année scolaire, toutefois la direction entend réviser la situation l'an prochain en présentant un programme mieux détaillé à l'automne. Le CÉ devra en faire l'adoption en début d'année.

Il est possible pour un parent de bénéficier d'une dérogation en autant qu'il démontre que le contenu représente un préjudice « grave » pour son enfant. Advenant le cas d'une telle démonstration, il reste encore à définir comment serait traité le retrait de l'enfant concerné durant la période visée.

Mesdames Fournier et Charest proposent l'approbation.

6.2 Règles de conduite : L'assemblée n'a pas été consultée sur ce point, le sujet sera traité lors de la prochaine rencontre en mai.

6.3 Journées pédagogiques -service de garde août 2019

Le service sera offert les 19-20 et 21 août au tarif de 30,50\$ par jour.

Les 22, 23 , 26 et 27 août au tarif de 12,65\$ par jour.

Un minimum de 15 inscriptions à ces journées est nécessaire pour en faire l'ouverture. Un sondage sera fait auprès des parents et si le nombre est suffisant pour auto-financer le service, on pourrait l'offrir à d'autres écoles.

Proposition faite par M. Turmel et appuyée par Mme Émond.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Consultation

- Projet éducatif : état de situation

Il reste les élèves à consulter selon M. Poulin. Il y aurait deux questions plus embêtantes pour les répondants de la Maison des Grands-Parents. Sinon la partie sur les enfants leur a beaucoup plu. Certains membres parents du CÉ ont invité les parents à remplir le questionnaire lors d'un moment ciblé. Les commentaires furent positifs et les parents étaient contents de donner leur opinion. Précisons que 155 personnes ont répondu au sondage.

La prochaine rencontre se tiendra durant la troisième semaine d'avril.

- Critères de sélection des directions d'établissement (formulaire et résolution).

Les critères sont présentés et regardés un à un. Quelques ajouts inscrits ci-après.

Point 1 : ajout parenthèse orthophonie et orthopédagogie et ergothérapie

Ajout d'une puce : à l'affût des nouvelles tendances en éducation

Point 2 : et d'être un agent multiplicateur dans son milieu (à ajouter à la 3^e puce)

Point 3 : de faire évoluer l'orientation sportive de l'école; 3^e puce imputabilité, transparence et saine gestion responsable des ressources financières

Point 4: 1^{re} puce ajouter du personnel; 2^e puce on raye "tout en respectant l'expertise de ses services spécialisés"; 3^e puce ajoutée , capacité de construire un réseau d'acteurs pertinents pour le milieu scolaire

Point 5 : 1^{re} puce ajouter diplomatie; ajout de puce adaptabilité, aptitude à gérer le changement; ajout de puce, capacité à travailler en équipe; ajout de puce, être un leader positif

Mme Michaud et Fournier proposent l'adoption. Approuvé à l'unanimité.

- Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019(formulaire et résolution)

M. Poulin nous présente le document et commente les points servants à répartir les ressources. En bref, le document ne présente pas de modification par rapport à l'an dernier.

Aucune modification n'est proposée.

Messieurs Houde et Turmel en proposent l'approbation. Approuvé à l'unanimité

8. Discussion

Mme Bédard a reçu l'offre pour la tenue d'activités parascolaires offerte par le RSEQ. Les activités se tiendraient à partir de 16h30 pour une durée de 5 semaines et toucheraient tous les niveaux.

Le dessin pour la maternelle à la sixième année
Gymnastique pour la maternelle à troisième année
Sport fusion pour le deuxième cycle.

Pour une prochaine fois il est proposé de demander si du Karaté, du badminton ou autre pourrait être offert.

9. Informations

9.1 De la présidence

M. Boucher mentionne qu'il n'a pas d'informations à transmettre.

9.2 De la direction

- Budget d'investissement de la C.S : aucune dépense majeure n'est prévue pour Ste-Geneviève. Si un besoin de locaux survient pour l'an prochain, on priorisera le sous-sol afin qu'il soit bien ventilé et certains locaux désinfectés pour en permettre l'utilisation.
- Activité Porte ton pyj : La somme de 680\$ a été amassée pour Opération Enfant-Soleil.
- Sortie parents-enfants Rempart : Le CÉ souhaite remercier le parent pour cette belle initiative.
- État actuel des inscriptions et organisation scolaire préliminaire :

Actuellement :- 28 enfants sont inscrits pour la maternelle 4 ans

-25 enfants pour la maternelle 5 ans

-41 enfants pour la 1^{re}

-32 enfants pour la 2^e

-30 enfants pour la 3^e

-40 enfants pour la 4^e

-30 enfants pour la 5^e

-22 enfants pour la 6^e qui sera offerte avec le programme anglais intensif

- Évacuation du 1^{er} mars :

Quand il y a une alarme incendie, l'école doit déplacer les élèves vers un lieu prédéterminé et ce même par temps froid.

Un mot a été envoyé aux parents afin d'expliquer la procédure d'évacuation qui a dû être appliquée le 1^{er} mars dernier suite au déclenchement d'une telle alarme.

Le responsable des pompiers présents sur le site ont souligné le bon déroulement de l'évacuation.

La procédure sera standardisée et remise à chaque membre du personnel.

Cette situation a permis de bonifier l'actuelle procédure du service de garde.

- Aide à la famille touchée par l'incendie de leur logement :

La rondelette somme de 1345\$ a été ramassée pour une famille touchée par un incendie et dont le logement a été détruit. Un certificat cadeau de Maxi et cie leur a donc été remis. La famille remercie tous les généreux donateurs.

- Fourmis :

Des petites fourmis de pavé ont été découvertes près de locaux des maternelles. Elles ont reçu la visite de l'exterminateur et ne devrait plus exister.

9.3 Du délégué au comité de parents

M. Boucher nous informe que maintenant lors d'une inscription en libre choix, ce n'est plus la distance qui aura préséance mais la fratrie.

Il y a aussi eu discussion sur les 20 minutes de récréations demandées par le MES.

Concernant les frais demandés aux parents, la même politique que l'année dernière sera appliquée puisqu'il reste encore beaucoup de flous dans l'interprétation de la loi et le cadre éducatif.

10. Correspondance

- Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation, Conseil supérieur de l'éducation

Monsieur Boucher met à la disposition des membres, le dernier rapport de ce dernier.

- Association québécoise de la garde scolaire :

Monsieur Boucher remet à Mme Bédard l'affiche en lien avec cette semaine-là.

11. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

Aucun point

12. Levée de l'assemblée

M. Houde propose la levée de l'assemblée à 21h40

Adopté à l'unanimité.

Sébastien Boucher

Président

Marc Poulin

Directeur